

## **Ordre du jour de la 16<sup>e</sup> réunion du GTh Agriculture**

Jeudi 4 juin 2020 (9h30-12h30) – visioconférence

**9h30-10h00** : Guide « Maîtrise de la notion de zones humides » et formation zones humides associées du réseau des Chambres d'agriculture (Chambre d'agriculture Saône-et-Loire)

**10h00-10h45** : Charte Régionale « Zones Humides » de la région Bourgogne Franche-Comté (DREAL Bourgogne-Franche-Comté et Chambre d'agriculture Saône-et-Loire)

**10h45-11h30** : avancement de la phase d'expérimentation du rapport « *Préservation de l'élevage extensif gestionnaire des milieux humides* » (FMA)

- Point sur l'avancement global de l'expérimentation
- Présentation de l'Observatoire Agro-écologique du site de la Baie de Somme

**11h30-11h45** : PSE- action 24 du Plan biodiversité- MTES et Agences de l'eau (MTES/DEB)

**11h45-12h30** : Suivis autres actions du GThA :

- Action 21 : présentation et échanges sur la diffusion du référentiel sur la maîtrise du parasitisme des élevages en milieu humide (SNGTV)
- Action 19 : point et échanges sur la diffusion du recueil de l'action 19 (APCA)
- Action 20 : avancement de l'action, présentation des fiches techniques sur les usages agricoles des zones humides (Scopéla) (*à confirmer*)